



SWG SÉCURE

Assurance des services de sécurité

Une protection adaptée pour une paix d'esprit assurée

SWG SÉCURE, assurance pour les services de sécurité, offre une protection que les assureurs traditionnels ne peuvent souvent pas fournir. Que vos clients exploitent des services de gardiennage, des enquêtes privées, l'installation de systèmes d'alarme, des services de serrurier ou toute autre entreprise nécessitant l'accès à des résidences privées, ils ont besoin d'une couverture spécialisée conçue pour leurs risques uniques. Notre programme considère l'ensemble de la situation, aidant vos clients à éviter les surprises plus tard.

Qui devrait souscrire une assurance pour les services de sécurité?

- Fabricants, distributeurs et installateurs de systèmes d'alarme et de sécurité
- Centres de surveillance
- Systèmes d'extinction d'incendie portables et fixes
- DéTECTIVES privés
- Agents de sécurité
- Services de conciergerie

Autres garanties disponibles :

- Assurance des biens
- Perte d'exploitation (profits, revenu brut, dépenses supplémentaires)
- Protection contre le vol (détournement par le personnel; formule A)
- Responsabilité patronale
- Pannes mécaniques
- Responsabilité erreurs et omissions (formule basée sur les réclamations présentées)
- Cybersécurité

Faits saillants de la garantie :

- Responsabilité civile générale des entreprises (formule basée sur la survenue des dommages)
- Inexécution
- Aucun plafond annuel de garantie
- Erreurs et omissions
- Dommages corporels et matériels (formule étendue)
- Dommages intentionnels liés à la défense des biens meubles
- Risques produits et après travaux
- Soins, garde et contrôle
- Frais juridiques et frais de défense
- Préjudice imputable à la publicité
- Automobile des non-propriétaires (y compris dommages subis par le véhicule assuré)
- Faute professionnelle liée à l'administration de soins médicaux
- Responsabilité patronale éventuelle
- Pulvérisation d'un agent extincteur
- Responsabilité liée aux avantages sociaux
- Employés à titre d'assurés supplémentaires
- Responsabilité locative
- Garantie en cas de perte de clé
- Extension de garantie de rappel de produits
- Frais médicaux
- Extension de garantie de l'assurance restreinte de la responsabilité civile en cas de pollution
- Garantie globale des assurés supplémentaires
- Responsabilité civile indirecte des propriétaires et des entrepreneurs

